

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ACECUT 5503 cutting fluid

Autres désignations commerciales

BO 50028051, 1 l
BO 5002805, 5 l
BO 5002825, 30 l
BO 5002835, 200 l

UFI: D4SG-M0YP-A00J-AP5H

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

fluide de coupe

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BOHLE AG
Rue: Dieselstr. 10
Lieu: 42781 Haan
Téléphone: +49 2129 5568-0
Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail: info@bohle.de
Interlocuteur: Dr. Martin Schade
Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail: MSDS@bohle.de
Internet: www.bohle.com
Service responsable: Chemie

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Stdn), www.tox.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Decane, Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 2 de 9

| | |
|-----------|--|
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. |
| P331 | NE PAS faire vomir. |
| P301+P310 | EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

Étiquetage particulier de certains mélanges

| | |
|--------|--|
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| EUH208 | Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique. |

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Hydrocarbures

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|--------------|---|--------------|------------------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | | | < 50 % |
| | 926-141-6 | | 01-2119456620-43 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | | | |
| 1174522-15-6 | Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | | | < 25 % |
| | 927-285-2 | | 01-2119480162-45 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 EUH066 | | | |
| | Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, <2% aromatics | | | < 25 % |
| | 920-901-0 | | 01-2119456810-40 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 EUH066 | | | |
| 124-18-5 | Decane | | | < 15 % |
| | 204-686-4 | | 01-2119474199-26 | |
| | Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304 EUH066 | | | |
| 5131-66-8 | 3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol | | | < 10 % |
| | 225-878-4 | 603-052-00-8 | 01-2119475527-28 | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319 | | | |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | | | < 1 % |
| | 227-813-5 | 601-029-00-7 | 01-2119529223-47 | |
| | Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 3 de 9

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|--------------|-----------|---|----------|
| | | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | |
| 64742-47-8 | 926-141-6 | Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | < 50 % |
| | | dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg | |
| 1174522-15-6 | 927-285-2 | Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | < 25 % |
| | | par inhalation: CL50 = >5000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg | |
| 5989-27-5 | 227-813-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | < 1 % |
| | | dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
 S'éloigner de la zone dangereuse.
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
 NE PAS faire vomir.
 Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 @1501.B015620

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre d'extinction
 mousse résistante à l'alcool
 Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
 Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 4 de 9

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Appareil de protection respiratoire autonome

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocké dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 5 de 9

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

fluide de coupe

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| N° CAS | Substance | ppm | mg/m ³ | fib/ml | Catégorie | Origine |
|------------|-------------------------------------|-----|-------------------|--------|------------------|---------|
| 5989-27-5 | D-Limonène | 7 | 40 | | VME 8 h | |
| | | 14 | 80 | | VLE courte durée | |
| 64742-48-9 | Naphta lourd (pétrole), hydrotraité | 50 | 300 | | VME 8 h | |
| | | 100 | 600 | | VLE courte durée | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Substance | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|----------------------------|--|-------------------|------------|--------------------------|
| 5131-66-8 | 3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 44 mg/kg p.c. /jour |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 270,5 mg/m ³ |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 33,3 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | local | 0,222 mg/cm ² |

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Substance | Valeur |
|------------------------|--|-------------|
| Milieu environnemental | | |
| 5131-66-8 | 3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol | |
| Eau douce | | 0,525 mg/l |
| Eau de mer | | 0,0525 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 2,36 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,236 mg/kg |
| Sol | | 0,16 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 6 de 9

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.
EN 13034 (type 6 étanche aux projections limitées)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné
Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: comme: Hydrocarbures

Testé selon la méthode
Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: < -20 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 180 °C
Point d'éclair: 63 °C ISO 2719

Limite inférieure d'explosivité: 0,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 7 vol. %

Température d'auto-inflammation: > 270 °C DIN 51794

Température d'inflammation spontanée

n'est pas auto-inflammable

pH-Valeur (à 5-7 °C):

Viscosité dynamique: 2 mPa·s DIN 54453
(à 20 °C)

Viscosité cinématique: < 2 mm²/s
(à 40 °C)

Hydrosolubilité: insoluble

Pression de vapeur: <2 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,77 g/cm³ DIN 51757

9.2. Autres informations
Autres caractéristiques de sécurité

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 7 de 9

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

| N° CAS | Substance | | | | |
|--------------|---|---------------|--------|--------|----------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64742-47-8 | Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | >5000 | Rat | OCDE 401 |
| | cutanée | DL50 mg/kg | >5000 | Lapin | OCDE 402 |
| 1174522-15-6 | Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | >5000 | Rat | |
| | cutanée | DL50 mg/kg | >5000 | Lapin | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 mg/l | >5000 | Rat | |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | > 5000 | Rat | GESTIS |
| | cutanée | DL50 mg/kg | > 5000 | Lapin | GESTIS |

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Effets sensibilisants

Contient: (R)-p-Mentha-1,8-dien. Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008). sensibilisants

11.2. Informations sur les autres dangers
Autres informations

@1501.B015620

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 8 de 9

| N° CAS | Substance | | | | | |
|-----------|-----------------------------------|-----------|-----------|--------|---------------------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 0,7 mg/l | 96 h | Pimephales promelas | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 0,42 | 48 h | Daphnia magna | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|-----------|------------------------|---------|
| 5989-27-5 | (R)-p-mentha-1,8-diène | 4,23 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport maritime (IMDG)
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

Information supplémentaire

Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADNR, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ACECUT 5503 cutting fluid

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002825

Page 9 de 9

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 100%

Législation nationale**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,9,12,15.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| EUH208 | Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)